



COMMUNE DE FECHY

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "LA PRA"

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité de Féchy soumet à l'enquête publique

du 3 septembre au 3 octobre 2010

- **le plan partiel d'affectation "La Pra" et le règlement y relatif.**

Dans le même délai, la Municipalité met en consultation publique :

- **le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.**

Les documents sont déposés au Greffe municipal de Féchy, où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit, sous pli recommandé, à la Municipalité, dans le délai d'enquête.

La Municipalité